

Agir contre la crise avec les personnes en précarité

« L'une des erreurs majeures des solutions qui ont été mises en œuvre ces derniers temps est précisément

qu'elles n'ont pas été construites avec eux [les personnes en difficulté], en leur permettant d'en être les acteurs et les auteurs », Amendement 52 adopté le 20 décembre 2008, Conseil Régional Rhône-Alpes

Dans le cadre de la lutte contre la crise, le Conseil Régional a voté un budget exceptionnel de 350 000€ pour soutenir des actions basées sur la participation des personnes en situation de précarité :

- des initiatives et projets collectifs (dépôt des dossiers jusqu'au 14 septembre 2009 sur www.rhonealpes.fr rubrique « les aides de la Région ») ;
- des nouvelles formes d'organisation collective permettant d'améliorer l'approvisionnement et l'alimentation ;
- des actions permettant la participation au débat public ;
- des actions innovantes permettant de mieux sécuriser les situations professionnelles.

Une mission d'appui aux collectifs existants ou en cours de création, d'animation des réseaux territoriaux et de coordination générale a été confiée à la MRIE.

Pour + d'informations : annaig.abjean@mrie.org ou laurence.potie@mrie.org

Réseaux et partenaires

A PROPOS DE ...

... la MIPES, amie de la MRIE en Île de France. La Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (MIPES), créée en 2001

dans le cadre d'un partenariat Etat-Région, est une instance permanente d'information, d'observation et d'échanges qui a pour mission d'approfondir la réflexion sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Île de France.

Avec pour ambition de devenir une plate-forme d'échange, le site de la MIPES a été totalement revisité par un comité de suivi associant différents partenaires (experts, représentants d'associations et d'institutions).

Rendez-vous sur : www.mipes.org

DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

- MIPES : « Etre une femme sans domicile fixe après 50 ans », 2009
- Collectif d'auteurs Lorraine Data : « Le grand trucage », 2009
- Sous la direction de Pascale Pichon : « SDF, sans-abris, itinérant. Oser la comparaison », 2008

Pour plus d'infos : www.mrie.org



14, rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directeur de la publication : Jean-Pierre Aldeguer
Création graphique : Anne Demotz

L'actu de la MRIE

Travaux en cours

Évaluation d'une expérimentation d'aide au permis de conduire

En collaboration avec la mission locale Rhône Sud Est, la MRIE participe à l'évaluation d'une action favorisant l'accès à l'emploi, via l'aide au passage du permis de conduire au sein d'une auto école sociale.

Contact : mounir.abidi@mrie.org

Lancement d'une réflexion sur l'accès aux droits et aux soins

Interpellés à de nombreuses reprises par différents partenaires, la MRIE a décidé d'engager un travail de veille et de réflexion partagée sur l'accès aux droits et aux soins des populations en situation de précarité. Nous sommes intéressés par votre point de vue et vos initiatives.

Contact : flora.perrier@mrie.org

Réflexions croisées sur « les questions éducatives » à Pierre-Bénite (Rhône)

Depuis fin 2008, la MRIE accompagne la ville de Pierre Bénite dans un projet visant à réfléchir ensemble : parents, professionnels de l'Éducation nationale, et professionnels socioéducatifs afin d'élaborer conjointement des propositions d'actions à mettre en œuvre sur la ville. Cette réflexion se poursuivra sur 2009/2010.

Contact : laurence.potie@mrie.org

Observer ensemble

Dans le cadre du Club de l'observation sociale Rhône-Alpes (COSRA), différents partenaires se sont retrouvés pour réfléchir à des repères pour l'action sur la question de la participation des « habitants » dans le cadre de l'observation sociale. Le document issu de ce travail sera téléchargeable sur notre site à l'automne.

Contacts : laurence.potie@mrie.org et annaig.abjean@mrie.org

Veilles, échanges et réflexions collectives autour de la préparation du prochain Dossier Annuel

Dans le cadre de notre fonction de veille et de réflexion partagée, nous proposons, comme chaque année, à tous ceux qui le souhaitent de nous rejoindre pour une construction collective du prochain Dossier annuel. Tous les sujets ne sont pas encore définis, mais des réunions d'échange et de débat seront proposées d'ici la fin de l'année sur :

- le RSA et la participation des bénéficiaires dans la définition et les orientations des politiques d'intention,
- l'accès aux droits et aux soins des populations en situation de précarité,
- emploi et travail,
- le suivi de la mise en place de la loi DALO,
- la problématique « enfance et précarité ».

Si l'un ou l'autre de ces sujets vous intéressent, n'hésitez pas à nous le signaler afin que nous puissions vous inviter à la ou les réunion(s) de travail liées.

Contact : mrie@mrie.org ou 04 37 65 01 93

Infos MRIE

Devinette...

Il avait du goût pour « la tour Eiffel », elle a penché pour son goût « pétillant » ? Affaire de goût ? Affaire de cœur ? Le 4 avril dernier, Flora Paris et Nicolas Perrier se sont unis pour le meilleur. Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés ! L'adresse de Flora devient : flora.perrier@mrie.org

Congés d'été

la MRIE sera fermée du 3 au 21 août inclus.

la lettre de la

mrie

Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

Des mots pour...

... y croire ...

Et si on changeait les politiques d'insertion ?

Nous sommes nombreux à souhaiter que les personnes concernées puissent avoir leur mot à dire dans la définition et les orientations des politiques d'insertion.

Le RSA, en application depuis le 1^{er} Juin offre cette opportunité (cf. article central) et nous sommes étonnés de la faible mobilisation des associations pour se saisir de ce levier et initier de nouvelles pratiques.

Certes, tout le monde est un peu inquiet sur les conséquences du RSA, surtout dans la période de mutation actuelle. Mais n'est ce pas aussi que l'implication des personnes est un facteur de changement que beaucoup craignent, depuis les élus jusqu'aux professionnels en passant aussi certainement par les associations.

Car supposons qu'à travers cette implication des personnes, les précaires puissent s'organiser collectivement, casser cette image qui dit qu'être pauvre, précaire ou chômeur c'est « parce qu'on le veut bien », obtenir la reconnaissance des activités sociales et collectives réalisées par toutes celles et ceux qui sans emploi mènent pour autant un engagement citoyen ou associatif, demander que les actions de formation ne se distribuent plus au compte goutte, se construisent avec eux et à partir d'une demande et non d'une offre, prendre en compte les problématiques de santé auxquelles beaucoup sont confrontés, penser de nouvelles solidarités locales...etc. etc. ...

Alors pourquoi ne pas s'engager à mettre en œuvre ensemble ces fameux articles de loi qui évoquent « la définition, la conduite et l'évaluation des politiques d'insertion réalisées avec la participation effective des personnes intéressées » ? Même si nous demeurons vigilant sur les limites du RSA (en particulier vis-à-vis de ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi) et de ses effets sur la précarisation de l'emploi.

Jean-Pierre ALDEGUER,
directeur de la MRIE

Désormais, la lettre de la MRIE sera accompagnée d'un bulletin d'information sur des démarches et initiatives participatives engagées sur la région.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou faire connaître vos propres démarches, n'hésitez pas à nous contacter : mrie@mrie.org

A la une !

+ 52% : l'augmentation du chômage des jeunes de moins de 25 ans en Rhône-Alpes ...

une des données présentées par les Missions locales de Rhône Alpes pour interpellier les pouvoirs publics sur la situation des jeunes et présenter les 20 propositions du plan d'urgence proposé par l'Union Régionale des Missions Locales.

Les brèves de la participation en Rhône-Alpes
Un lien pour aller plus loin ensemble

⇒ Lettre à télécharger sur notre site www.mrie.org

L'ARTICLE du MOIS

LA PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES DU RSA
Un enjeu pour les politiques d'insertion

p.2

L'ACTU de la MRIE

Agir contre la crise avec les personnes en précarité

A propos de ... la MIPES

Lancement d'une réflexion sur l'accès aux droits et aux soins

Devinette ... Congés d'été

p.4

SAISON
de la lettre
de la MRIE

LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Un enjeu pour les politiques d'insertion

Le RSA vient tout juste de remplacer le RMI. Parmi les changements qu'il entraîne, figure la participation des « bénéficiaires du RSA » dans la définition des politiques d'insertion, comme dans la gestion des dispositifs.

A travers cette orientation le Haut Commissariat aux Solidarités Actives a souhaité que soit reconnue et valorisée les capacités des personnes à intervenir dans les politiques publiques qui les concernent, à leur donner la possibilité d'évaluer les dispositifs en place et enfin à instaurer de nouveaux modes de relation avec les professionnels de l'insertion. Renforcer la place des usagers dans les dispositifs était d'ailleurs un des douze objectifs du « Grenelle de l'insertion ».

Comment mettre en œuvre ces objectifs ? Comment transformer l'intention en pratique réelle de participation ?

Autour de ces questions la MRIE a engagé un travail de réflexion en préparant et organisant un séminaire¹ avec les cadres professionnels des Conseils Généraux. Par ailleurs une matinée de travail a réuni différents partenaires publics et associatifs pour débattre des enjeux de cette participation.

¹ Mené avec l'appui de l'Agence Nationale des Solidarités Actives (ANSA)

Le cadre juridique

La participation des personnes concernées par le RSA est déclinée dans le texte de loi à un double niveau.

Tout d'abord au niveau des politiques d'insertion locales ou territoriales puisque l'article de loi 115-2 annonce « la définition, la conduite et l'évaluation des politiques d'insertion sont réalisées avec des modalités qui assurent la participation effective des personnes intéressées ». Les modalités de mise en œuvre de la participation sont peu explicitées mais l'intention est assez manifeste, ce qui laisse des marges de manœuvre aux initiatives territoriales.

Le second niveau, plus spécifique, concerne les modalités de gestion du RSA et l'article 262-37 explicite: « le Président du Conseil Général constitue des équipes pluridisciplinaires composées notamment de professionnels de l'insertion sociale et professionnelle (...) de représentants du Département et des maisons de l'emploi (...) et de représentants des bénéficiaires du revenu de solidarité active (...) les équipes pluridisciplinaires sont consultées préalablement aux décisions de réorientation vers les organismes d'insertion sociale ou professionnelle et de réduction ou de suspension du RSA qui affecte les bénéficiaires » (art).

Ces « équipes pluridisciplinaires » sont les instances techniques où les professionnels analysent et traitent des situations des personnes et formulent des orientations. Sous d'autres appellations, elles existaient auparavant comme organe technique des Commissions Locales d'Insertion.

² Il est important de bannir le concept de « bénéficiaire » pour toute situation subie, comme l'est celle d'un emploi précaire ou d'un chômage.

Lever les réticences ...

Dans le cadre de la préparation du séminaire avec les équipes des Conseils Généraux, la MRIE avait rencontré à la fois des personnes percevant le RMI, des demandeurs d'emploi ainsi que des professionnels de l'insertion des Départements. Si dans l'ensemble, les personnes concernées et accompagnateurs soutiennent cette participation, tous entrevoient néanmoins des difficultés.

Selon les « bénéficiaires » et les demandeurs

« Nous, on ne veut pas faire de la figuration ! »

d'emploi : « il ne s'agit pas de participer pour participer ! ».

L'enjeu est que la participation débouche sur des pratiques nouvelles et en particulier l'accès à un emploi.

Mais aussi d'obtenir une réelle reconnaissance : « il faut que les professionnels considèrent les gens comme des personnes à part égale, des personnes qui se sentent entendues et écoutées ».

Pour les professionnels, les réticences renvoient à leurs pratiques : « est-ce

« Ma crainte, c'est que les représentants des bénéficiaires ne respectent pas le secret professionnel. »

qu'ils vont savoir prendre de la distance ? ». D'autant que certains ne sentent pas une réelle mobilisation des élus : « politiquement parlant, il n'y a pas de très grande envie de mettre en place cette participation ».

Bien entendu les différences sont grandes d'un territoire à un autre reflétant ainsi les pratiques de certains Conseils Généraux ou de certaines équipes professionnelles en matière de participation et d'implication des personnes.

Ces observations rejoignent le bilan mené dans le cadre des expérimentations du RSA par l'Agence Nationale des Solidarités Actives : dans les départements qui ont expérimenté le projet, l'enjeu principal fut celui de la mobilisation réelle et effective des personnes concernées.

Et plus les territoires, à travers leurs élus et leurs professionnels, possèdent une pratique de participation, plus les expériences débouchent sur de réelles implications des personnes. Comme souvent donc, c'est souvent la peur d'enclencher une réelle participation qui freine tout engagement citoyen.

Bien entendu, des difficultés plus concrètes existent sur la désignation des représentants, la reconnaissance de leur expertise, le « secret professionnel »... mais les expériences engagées démontrent d'une part que la clé de réussite des démarches est d'abord dans la précision et la clarification de l'objectif de participation et, d'autre part, que c'est l'implication de tous : personnes concernées, Conseil Général, pôle emploi, CCAS, PLIE, associations... qui permet de dépasser la stricte gestion d'un dispositif pour déboucher sur de nouvelles dynamiques locales d'insertion.

... pour rendre active la représentation des bénéficiaires

Les échanges, avec les personnes concernées comme avec les professionnels, permettent de dégager un certain nombre de préconisations qu'il importe d'explicitier localement et ce, dans une posture qui laisse une place à la fois à l'expérimentation et à l'évaluation partagée.

Tout d'abord, comme nous l'avons évoqué précédemment, il importe que ces démarches traduisent un **engagement collectif** de l'ensemble des partenaires et ne soit pas limité aux seuls professionnels des Conseils Généraux. L'engagement des élus est essentiel. De même celui des associations. Or, force est de constater, dans une majorité de territoires, une certaine inertie. Il est vrai que dans la situation actuelle la question du RSA est peu mobilisatrice et que les craintes sur les conséquences de ce dispositif sont nombreuses. Nous estimons à la MRIE cependant que l'enjeu de mobilisation pour réussir la participation est essentiel.

Ensuite, il apparaît essentiel de **donner aux représentants des « bénéficiaires » comme aux professionnels toutes les conditions leur permettant d'assumer pleinement leurs fonctions**. Cela commence par les modalités de représentation et le nombre des représentants au sein de chaque équipe pluridisciplinaire: si la désignation imposée est à écarter, la constitution de collectifs apparaît importante à privilégier. De même, il importe de prévoir un défraiement (temps et déplacements) des missions. Enfin la formation, des représentants comme des professionnels semble être aussi une condition de réussite des démarches.

A titre d'exemple, le Conseil Général de l'Isère, Département le plus avancé dans ces démarches de participation, envisage de créer des « Forums Territoriaux » regroupant par territoire les personnes concernées par le RSA, collectifs animés par des tiers extérieurs et qui délègueront leurs représentants dans les équipes pluridisciplinaires. Il est également prévu que ces « forums » évalueront les améliorations à apporter sur la gestion du RSA et les améliorations à apporter au dispositif d'insertion.

Pour poursuivre ...

« Séparer la participation dans les équipes pluridisciplinaires de la participation globale à une co-construction des politiques d'insertion la viderait de son sens ».

Cet objectif exprimé dans le préambule du document d'appui à la mise en place des équipes pluridisciplinaires diffusé par le Haut Commissariat rejoint l'ambition maintes fois exprimée à la MRIE : permettre aux personnes concernées d'intervenir sur les politiques publiques en apportant leur expertise, leur évaluation, leurs propositions.

La MRIE se tient donc à disposition des différents partenaires pour accompagner ces démarches et faciliter les expérimentations et évaluations des actions engagées.

En même temps nous sommes bien conscients que les enjeux du RSA ne peuvent se limiter à l'implication des personnes dans les équipes pluridisciplinaires. De nombreuses inquiétudes demeurent à la fois sur les conséquences de ce dispositif, sur la précarisation de l'emploi, comme sur les conditions de vie des ménages les plus en difficulté. La veille et les évaluations à engager doivent aussi intégrer ces dimensions et la MRIE avec ses réseaux de partenaires se doit d'être aussi présente sur ce champ.

Contact : david.grand@mrie.org